

Transports & Mobilités



Secteur déterminant des politiques publiques, les transports qu'il s'agisse du transport routier, ferroviaire, aérien, par câble, maritime ou encore fluvial, de personnes et/ou de marchandises, s'intègrent aujourd'hui dans une logique plus globale de mobilités.

Porteur de multiples enjeux pour les personnes publiques et les opérateurs privés, le domaine des transports est soumis à de multiples impératifs : la libéralisation des secteurs aériens et ferroviaires, l'intégration des sujets environnementaux, la diversification des moyens de transport, la prise en compte de nouveaux usages et de leur nécessaire interconnexion, le développement de la logistique urbaine, etc.

A la confluence des problématiques d'aménagement des territoires, d'articulation des compétences entre personnes publiques et d'optimisation des montages contractuels, il est impératif pour l'ensemble des opérateurs de disposer d'une

expertise transversale.

Adaltys s'est imposé au fil du temps comme un partenaire privilégié des personnes publiques pour les conseiller et les assister dans l'intégration et la maîtrise de nouvelles compétences, dans le développement d'offres de mobilités adaptées aux besoins de leur population et aux exigences liées à l'enjeu environnemental tout en veillant à l'optimisation des modes de gestion.

Notre expertise permet à nos clients publics comme privés de mener des projets ambitieux s'inscrivant dans le cadre de la transition énergétique (création de stations GNV, de bornes de recharge de véhicules électriques, bornes à hydrogène, etc).

Le Cabinet a également développé au cours de ses dernières années une expérience significative dans la logistique urbaine.

Interventions récentes :

- Conseil d'importantes AOM dans le cadre de la passation de leurs marchés ou de leurs concessions pour la gestion du réseau dont elles ont la responsabilité
- Conseil d'une importante AOM dans le cadre de la résiliation d'une concession et la reprise subséquente de l'exploitation du service de transport ferroviaire
- Conseil d'une importante AOM pour l'établissement de ses statuts
- Conseil dans le cadre du versement mobilité (conditions de perception, choix du taux, affectation...)
- Conseil de collectivités dans le cadre de la répartition des compétences (TER, transport scolaire, services réguliers de transport public urbain et non-urbain...)
- Conseil de régions dans le cadre de la mise en concurrence des transports ferroviaires de voyageurs (TER)
- Conseil d'une collectivité dans le cadre du déploiement d'une centrale à hydrogène et d'une flotte de bus à hydrogène
- Conseil de collectivités dans le cadre du montage, de la passation et de l'exécution des projets de transports par câble
- Conseil de syndicats d'énergie et collectivités dans le cadre du déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques
- Conseil dans les montages destinés à porter des projets de mobilité verte (dispositifs de soutien public, problématiques des aides d'Etat)